

**Arrêté du 4 août 2011 portant désignation du magistrat coordonnateur de l'activité des magistrats inspecteurs régionaux des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**  
**NOR : JUSC1119159A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le code de commerce et notamment ses articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 à R. 811-42 et R. 812-21 à R. 812-23 ;*

*Vu l'arrêté du 17 janvier 2007 portant désignation de la magistrate coordonnatrice de l'activité des magistrats inspecteurs régionaux des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires ;*

ARRÊTE :

**Article 1**

M. ROSSI (Patrick), magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice et des libertés, est désigné en qualité de magistrat coordonnateur en application de l'article R. 811-40 du code de commerce, en remplacement de Mme TEXIER (Anne-Sophie).

Il est chargé de coordonner l'activité des magistrats inspecteurs régionaux et de leurs suppléants désignés pour effectuer les inspections des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires. Il peut, le cas échéant, effectuer des inspections en application de l'article R. 811-41 du même code.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 4 août 2011

Pour le garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés,  
Et par délégation :  
Le chef de service,  
adjointe au directeur des affaires civiles et du  
sceau

**Catherine BROUARD-GALLET**